

L A C O U R

D E

CATHERINE DE MÉDICIS,

DE CHARLES IX,

DE HENRI III ET DE HENRI IV;

156
LA COUR

DE

CATHERINE DE MÉDICIS,

DE CHARLES IX,

DE HENRI III ET DE HENRI IV;

PAR Madame GACON-DUFOUR,

Membre de plusieurs Sociétés savantes et d'Agriculture.

TOME PREMIER.



A PARIS;

Chez LÉOPOLD COLLIN, Libraire, rue Git-le-Cœur,
n^o. 4.



op. 21-14072

1807

LA COUR

DE

CATHERINE DE MÉDICIS,

DE HENRI III ET DE HENRI IV.

L'ON fait lire dans les collèges et dans toutes les maisons destinées à l'instruction de la jeunesse, les auteurs grecs et latins qui ont recueilli avec soin les particularités de la vie des grands capitaines de leur nation : certes de pareils écrits sont bien faits pour élever les esprits et les animer à la défense de la patrie ; mais que serait-ce si on y faisait lire les hauts exploits des Français ! l'émulation serait bien plus grande, et le desir de les imiter n'aurait point de bornes.

Notre histoire moderne fait croire facilement aux traits d'activité, de fermeté, de courage, et d'héroïsme qui sont tracés avec tant d'élégance par les auteurs grecs et latins ; et la nation française a atteint un degré de gloire qu'aucun peuple ne pourra jamais effacer. La France paraîtra toujours d'autant plus grande, qu'elle n'a jamais eu d'ennemis médiocres à combattre.

Charlemagne, François I^{er}., Henri IV, Louis XIV, nous montrent des siècles aussi grands que tout ce qu'on raconte des républiques de Grèce et de Rome.

Le règne du grand Henri est un de ceux qui ont le plus illustré la nation ; ses vertus, ses talens militaires, sa modération après la victoire, ses faiblesses mêmes, tout intéresse dans ce grand homme.

Il est mille anecdotes curieuses fournies par la cour et les courtisans du grand Henri, qui pour la plupart sont inconnues, ou répandues dans des ouvrages si volumineux que beaucoup de personnes les ignorent ; j'ai **entrepris de les rechercher** et de les **rapprocher** dans un cadre à la portée de tout le monde. Je suis persuadée que l'intérêt qu'inspirera toujours mon héros ne sera pas faible, et qu'on ne s'occupera que de lui, sans s'occuper du talent avec lequel sa vie sera présentée.

« Henri IV commença son règne sous d'heureux auspices ; tout dut paraître grand dans sa personne et dans ses actions, en comparant le temps où il prenait les rênes du gouvernement. Comme Auguste, il commença à régner à la suite des guerres civiles, où les peuples, dit le

président Hénault, toujours armés, nourris sans cesse au milieu des périls, entêtés des plus hardis desseins, ne voient rien où ils ne puissent atteindre; de ces temps où les évènements heureux et malheureux mille fois répétés étendent les idées, fortifient l'âme à force d'épreuves, augmentent son ressort et lui donnent ce desir de gloire, qui ne manque jamais de produire de grandes choses. »

Pour bien faire connaître mon héros, il est essentiel de reprendre d'un peu de loin, et même d'examiner les différentes opinions qui gouvernaient la cour de Catherine de Médicis: l'influence qu'elles ont eue sur la destinée du grand Henri, m'y oblige.

Sous le règne de Henri II, époux de Catherine, la dissolution dans les mœurs était au comble (1). L'audace qui régnait avait donné l'essor

(1) Le roi Henri II avait donné lui-même l'exemple de la débauche, en ayant pour maîtresse déclarée Diane de Poitiers, qui avait été aussi la maîtresse de François I^{er}, père de Henri.

Lorsque ce prince monta sur le trône, Diane de Poitiers avait 47 ans, étant née le 31 mars 1500. Le roi

à la galanterie , et les femmes étaient aussi courageuses à faire des avances aux hommes , que

n'était âgé que de 29 ans , elle avait donc 18 ans de plus que lui. On croyait si fort à la magie dans ce temps - là , que l'on disait que *Diane de Poitiers* y avait eu recours pour captiver le cœur du roi , dont elle serait la mère. La magie de Diane de Poitiers , pour captiver Henri II , dit Brantome , n'était autre chose qu'un grand amour pour le plaisir , ce qui la portait souvent à adjoindre d'autres amans au roi. Mézerai , après avoir expliqué toutes les raisons qui pouvaient faire croire que Diane s'était servie de sortilèges , laisse entrevoir qu'il le croyait ainsi que les autres.

Comme il est d'usage qu'on rende les favoris plus odieux pour excuser les princes qui s'abandonnent à eux , il n'est pas étonnant (surtout d'après la croyance où l'on était que tout ce qui paraissait extraordinaire tenait à la magie) qu'on ait voulu persuader que Diane de Poitiers était sorcière. « On pourrait appeler un enchantement sans charme , l'amour d'un jeune roi pour une » femme de 47 ans , qui avait eu deux ou trois enfans » de son mari. » Le scandale de sa conduite était grand , puisqu'elle avait été la maîtresse de François Ier. , et qu'elle l'était aussi , publiquement , de son fils.

Ce qu'on peut reprocher raisonnablement à Diane de Poitiers , ce sont les persécutions qu'elle suscita aux protestans sous le règne de Henri II. — Théodose de Bèze dit que tous leurs malheurs venaient de la part de trois

les hommes l'étaient à se battre. Les poètes des cours, qui suivent toujours le goût du siècle, aug-

conseillers perfides ; savoir, le cardinal de Lorraine, la duchesse de Valentinois et le maréchal de Saint-André. « Le cardinal avait la conscience du roi *dans sa manche*, » la duchesse possédait le corps *non sans grande apparence de souilloie*, vu qu'elle avait déjà passé son âge » en très-mauvaise réputation, et n'avait rien en soi qui » pût, par raison, *attrain* ni retenir le ~~cœur~~ d'un tel » prince. »

Ces trois conseillers étaient toujours à l'oreille du roi pour lui persuader deux points ; savoir, que les protestans étaient ennemis de toute monarchie, principauté, et source de toute confusion ; l'autre, que le vrai moyen de couvrir devant Dieu et les hommes tous les vices, (qu'eux-mêmes entretenaient) était d'exterminer les adversaires de la religion romaine ; ils firent ensorte que dès le commencement du règne de Henri II, il n'eut rien en plus grande recommandation que de poursuivre à outrance la destruction des églises réformées. »

Brantome assure « que la duchesse de Valentinois » était fort bonne catholique, et haïssait fort ceux de la » religion réformée, et que voilà pourquoi ils l'ont fort » haïe et ont médit d'elle. »

Varilas, pour prouver à quel point cette duchesse était bonne catholique, et aussi en pensant faire l'éloge des Guises, cite une partie d'un testament ainsi conçu : « Diane, dit-il, déclare premièrement qu'elle est si fort attachée à la foi catholique, que s'il

mentaient la licence et y portaient le cœur et l'esprit des jeunes femmes , dans des vers où la dé-

arrivait par malheur que les duchesses d'Aumale et de Bouillon , ses filles (a) , pour quelque cause ou prétexte que ce fût , l'eussent abandonnée pour suivre quelque une des nouvelles sectes , elle les frustrait de sa succession , et donnait tous ses biens aux hôpitaux ; que s'il n'y avait qu'une de ses filles qui eût renoncé à la foi catholique , elle donnait à l'autre toute sa succession. Craignant ~~que ses proches n'eussent pas le soin de faire exécuter sa dernière volonté , elle s'adressa au parlement de Paris , et le conjura , par les offices qu'elle lui avait rendus auprès de Henri II , de suppléer au défaut de ses parens.~~ Varilas ajoute : « tant il est vrai que » la maison de Guise a quelquefois pratiqué des ac- » tions de désintéressement et de générosité *qu'on ne trouve point dans les princes des autres maisons.* » Il cite pour preuve de la loyauté des Guises que , quoique la duchesse de Bouillon eût professé la religion réformée , elle n'en partagea pas moins avec sa sœur , la duchesse d'Aumale , la succession de sa mère.

« Que Brantome , poursuit Varilas , dise tout ce qu'il voudra : que la duchesse de Valentinois était belle , qu'elle avait de la grâce , du courage , cela importe peu ;

(a) Diane de Poitiers n'eut point d'enfans de François Ier. , ni de Henri II ; les duchesses d'Aumale et de Bouillon étaient nées de son mariage avec Louis de Brésé. Ce fut après la mort de son mari , que Henri II lui donna le titre et le duché de Valentinois , dont elle a joui jusqu'au jour de son décès , arrivé le 26 avril 1566 , sept ans après la mort de Henri II.

cence était outragée, dans des chansons plus que galantes. Ajoutez à cela que l'amour des devins,

mais qu'il ose dire *qu'elle ne conseillait, prêchait et persuadait au roi que toutes choses grandes, hautes et généreuses*, on ne peut lire cela sans indignation, quand on a la preuve qu'elle commença les persécutions contre les protestans, persécutions qui, pendant plus de deux siècles, ont fait couler le sang français, et mis bien des fois le royaume à deux doigts de sa perte.

» La faveur de Diane était telle, que les plus grands seigneurs voulaient s'allier à elle, elle ose dire même que le duc de Guise voulut l'épouser. A l'appui de ce discours tenu par elle, on trouve dans le tomè 2, page 113, du *Mélangé Critique de Littérature*, que *la duchesse de Valentinois a été cause de la division qui est survenue entre l'amiral de Coligny et le duc de Guise, laquelle a causé de si prodigieux et de si funestes effets. Ces deux seigneurs jouant un jour à la paume, l'amiral dit au duc de Guise qu'il s'étonnait qu'un homme sage et de sa qualité voulût épouser une p... , en parlant de cette duchesse; le duc de Guise, qui l'aimait, ne put souffrir ce discours. Il conçut de la haine pour l'amiral, et depuis s'est déclaré son ennemi, a cherché à le perdre; de sorte que la p... , comme l'appelait l'amiral, vu la querelle qui est survenue à son sujet, a peut-être eu plus de part au massacre de la Saint-Barthélemi, que la religion qui, selon les apparences, n'en a été que le prétexte. Cette Hérodias avait peut-être demandé la tête de l'amiral.* « Page 114, l'auteur continue et dit : » *Je crois*

des horoscopes , de l'astrologie judiciaire , avait gagné toute la cour , et que Catherine de Médicis , dans toutes les occasions qui lui paraissaient mériter quelque attention , consultait son devin (1). Cette folie a bien long-temps occupé les

que cette querelle particulière a beaucoup contribué au massacre ; ce qui me le persuade d'autant mieux , c'est que plusieurs historiens conviennent que depuis le massacre , on a ouï dire souvent au duc de Guise : qu'on avait fait plus qu'il ne voulait , et qu'il n'en voulait qu'à l'amiral. »

Depuis , le duc de Guise ayant consulté l'amiral sur le mariage du duc d'Aumale avec la fille de Diane de Poitiers , et lui faisant envisager le tort que cela lui ferait dans l'esprit du roi Henri II , s'il refusait cette alliance , l'amiral lui répondit : *il vaut mieux avoir un pouce d'autorité avec honneur , qu'une brassé sans honneur.* Le journal de Léipsic , du mois de juin 1698 , pages 293 et 294 , considère comme un fait très-remarquable ce qui est dit ci-dessus , relativement à l'amiral Coligny , le duc de Guise et Diane de Poitiers , duchesse de Valentinois.

(1) « Elle était curieuse de savoir tout , et elle s'aidait autant du naturel que du surnaturel ; comme de vrai , il y a des secrets cachés en la nature que , qui les peut découvrir et bien savoir , peut faire beaucoup de choses admirables qui paraissaient impossibles au monde ; et elle , qui était ambitieuse , pour entretenir son ambition , y employa toutes les herbes de la Saint-Jean. »

(Brantome.)

esprits et les occuperait peut-être encore , si la raison n'était venue en montrer l'illusion et le ridicule.

Catherine de Médicis était douée d'un esprit qui pouvait laisser des doutes sur les contes que l'on faisait du soin qu'elle prenait de consulter les devins lorsqu'elle se trouvait dans des circonstances épineuses ; néanmoins il n'est que trop vrai que cette femme , qui réunissait toutes les vertus et les vices de son sexe , qui y joignait encore la férocité des hommes atroces de ce temps , avait la faiblesse de croire aux sorciers et de consulter les devins. On prétendit même , quelque temps après sa mort , qu'elle avait voué ses enfans au diable , et fait frapper une médaille ; qui consacrait cette offrande ; que cette médaille était de cuivre , ovale , en forme de bouclier ou de rondache semblable à celles que les Romains consacraient à leurs dieux ; que cette princesse y était représentée à genoux , en forme de suppliante , rendant hommage au démon , qui était peint sur un trône élevé ; qu'elle avait à ses côtés ses trois fils , François , Charles et Henri , avec cette devise en français : *Soit, pourveu que je règne*. L'on voyait , disait-on , encore cette médaille en 1704 , dans la maison de Mesme , et l'on assurait que le comte

d'Avaux , issu des de Mesme , la montrait aux curieux qui doutaient de sa réalité.

Un historien qui mérite de la croyance , racontait ainsi la manière dont cette médaille avait été conservée dans la maison de Mesme. « Catherine de Médicis , disait-il , contrainte d'abandonner au prince de Condé le maniement des affaires du royaume , était si affligée , qu'elle se retira dans son cabinet pour s'abandonner entièrement à la solitude pendant quelques jours , et ne voulut point qu'aucun de sa cour l'approchât. Finalement , elle fit appeler M. de Mesme , et lui confia une boîte bien fermée à clef , et lui dit que la guerre civile lui donnant de mauvais présages de sa destinée , elle avait jugé à propos de lui remettre entre les mains ce sacré dépôt , qui était le plus riche trésor qu'elle eût dans le monde , avec ordre de ne l'ouvrir jamais , ni de la donner à personne , à moins que ce ne fût par son commandement signé de sa propre main ».

La reine étant morte sans retirer cette boîte , et M. de Mesme étant mort après Catherine de Médicis , les héritiers de M. de Mesme l'avaient gardée , et en 1704 , le comte d'Avaux la possédait.

Il n'est pas présumable que cette reine si politique ait fait graver sur le bronze sa consécration au diable, sans craindre ni la durée de ce métal, ni les accidens qui la pouvaient faire tomber entre les mains d'un honnête homme qui aurait été indigné d'un pareil culte, ni l'indiscrétion des ouvriers qui l'auraient gravée et fondue. Celui qui a écrit cette anecdote, craignant de justes objections, dit qu'aussitôt que la médaille fut achevée, Catherine de Médicis fit empoisonner les ouvriers qu'elle avait employés à sa confection : cela prouverait encore contre l'impossibilité du dépôt ; cette reine était trop méfiante pour qu'on suppose qu'elle n'ait pas préféré d'enterrer cette médaille plutôt que de la confier à un homme de sa cour, fût-il le plus fidèle et le plus honnête de la terre. Il est vrai aussi de dire que, lorsque l'ouvrage qui rend compte de cette anecdote sur Catherine de Médicis parut, et qu'on nomma le comte d'Avaux, comme le dépositaire de cette médaille, il ne fit aucune réclamation, et qu'alors son silence pouvait être considéré comme une approbation tacite. Néanmoins l'on a peine à croire qu'une femme, comme Catherine de Médicis, eût voulu laisser un monument semblable. Mon doute ne vient point de la piété de cette reine, mais de sa prudence. Je suis au contraire per-

suadée ; d'après sa croyance, qu'elle aurait eu recours au diable pour satisfaire son ambition ou conserver sa santé, et que les secrets de la magie, qu'elle étudiait avec soin, ont été essayés par elle dans beaucoup de circonstances. L'on en peut juger par la réponse qu'elle fit à la princesse de la Roche-sur-Yon, sa dame d'honneur. (1) La princesse, dans un entretien de sorcellerie, racontait (pour preuve qu'on pouvait *donner des sorts*), l'aventure du duc de Bretagne, qui mourut en 1457, cinquante-six ans avant le mariage de Catherine de Médicis avec Henri II : « Le duc de Bretagne, disait madame de la Roche-sur-Yon tomba malade d'une grande maladie qui l'exténua fort, ni jamais y put être trouvé remède, ~~ensorte~~ ensorte qu'il courut un bruit qu'il fut *envousté* (2), car on le voyait périr de langueur ; quelques-uns lui donnaient conseil de se survenir par le même moyen, et appeler de semblables ouvriers pour lever l'enchantement, mais il ne voulut jamais

(1) Louis Ier., prince de Condé, reprochait à la princesse de la Roche-sur-Yon, la bassesse de s'être mise en condition. *Pourquoi pas*, lui répondit la princesse, *n'avez-vous pas été colonel d'infanterie après Bouvines et le vidame de Chartres ?*

(2) *Envousté* veut dire maléficié par enchantemens.

l'endurer , disant qu'il aimait mieux mourir de par Dieu que de vivre par le secours du diable. »

Catherine de Médicis , après avoir ouï cette histoire , dit à la princesse : « Puisque le diable avait mis sa griffe dans cette affaire , et que la confiance que le duc avait en Dieu n'opéra pas sa guérison , à sa place j'aurais appelé tous les magiciens connus , et j'aurais recouvré ma santé , quitte après être guérie , de faire ma confession et de demander pardon à Dieu. »

Catherine de Médicis croyait aux sorciers , cela est indubitable ; ce fut elle qui engagea Charles IX à faire grâce à *Troiseschelles* , accusé de sorcellerie , sous la condition qu'il déclareroit ses compagnons , non pour les faire punir de la crédulité de leurs concitoyens , mais pour s'instruire avec eux des secrets de leur art magique. Martin Del-Rio assure que la grâce qui fut accordée par Charles IX à *Troiseschelles* , scandalisa tous les gens honnêtes ; qu'on disait hautement que Catherine de Médicis avait eu les biens du sorcier à qui l'on avait accordé la vie , et qu'il lui en acquérait encore d'autres par ses dénonciations ; que c'était là le plus sûr de sa sorcellerie.

Ce fut avec de pareilles gens que Catherine de Médicis tint conseil lorsqu'il fut ques-